

RÉSEAU LOCAL MULTIDISCIPLINAIRE DU BRABANT WALLON

Trajet de soins IRC AIDE-MÉMOIRE POUR LE PATIENT

Pour qui?

Le trajet de soins IRC est réservé aux patients de plus de 18 ans **souffrant d'insuffisance rénale chronique**, chez qui :

 Le débit de filtration glomérulaire est inférieur à 45 ml/min/1.73m², confirmé 2 fois dans un intervalle de minimum 3 mois

et/ou

• La protéinurie est supérieure à 1g/jour, confirmée à 2 reprises dans un intervalle de minimum 3 mois

Le patient ne peut pas être dialysé ni avoir subi une transplantation rénale.

Informations supplémentaires et réponses à vos questions :

010/41 12 37 www.rlm-bw.be Facebook: Réseau Local Multidisciplinaire RLM BW

R.L.M.—BW. C/O ECCOSSAD

Espace Cœur de ville, 1 (3ème étage) | 1340 Ottignies







Les étapes de votre trajet de soins IRC

- 1. Signature du contrat par 3 personnes : votre médecin généraliste, votre néphrologue et vous-même.
- 2. Le contrat est envoyé au RLM qui se charge d'obtenir l'accord auprès de votre mutualité.
- 3. Une fois que vous recevez l'accord de votre mutualité, vous prenez rendez-vous chez votre médecin généraliste qui vous fera une prescription pour des séances de diététique et pour un tensiomètre.
- 6. Vous pouvez aller chercher votre tensiomètre à la pharmacie en vous munissant de la prescription du médecin généraliste (vous aurez une réduction de 60 euros pour le matériel prescrit).
- 7. Vous pouvez appeler le RLM pour obtenir les coordonnées d'un.e diététicien.ne proche de chez vous afin de prendre rendez-vous pour une consultation diététique.
- 8. Lors de votre rendez-vous, vous prenez la prescription de votre médecin généraliste afin d'obtenir une réduction sur le coût de la séance de diététique (remboursement partiel de 2 à 4 séances /an en fonction du stade de votre maladie).

A quoi avez-vous droit?

- Au remboursement complet au tarif INAMI des consultations chez le médecin généraliste et le néphrologue.
- Au remboursement partiel de consultations diététiques :
 2 à 4 séances de 30 minutes /an selon le stade de l'IRC.
- A l'obtention d'un tensiomètre : l'INAMI prend en charge 60 euros d'un tensiomètre agréé.

Quelles sont vos obligations?

Minimum 2 consultations par an chez le médecin généraliste; Avoir un DMG (Dossier Médical Global); et minimum 1 consultation par an chez le néphrologue.